Manuel de l'opérateur

MINI MIXER

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS EN LANGUE ORIGINALE

Référence :		Année :	2017	Rév. :	02

www.alfadispenser.com

Alfa Srl
Via Caduti di Ustica, 28 - Calderara di Reno
40012 BOLOGNA – Italy
Tel +39 051 0828494 Fax +39 051 0824283

© Copyright 2015 Tutti i diritti riservati
© Copyright 2015 All rights reserved

Les reproductions, les modifications complètes ou partielles et les traductions de ce manuel sont strictement interdites sauf approbation préalable écrite de la Société **Alfa Srl**.

IMPORTANT :

Alfa Srl ne peut pas être tenue pour responsable d'erreurs techniques éventuelles, d'impression ou d'omission contenus dans le présent manuel.

IMPORTANT :

Alfa Srl ne peut pas être tenue pour responsable d'erreurs ou de dommages causés par l'utilisation d'accessoires ou de pièces détachées non approuvés ou garantis par **Alfa Srl**.

Page laissée intentionnellement blanche

Sommaire

0. AVANT-PROPOS 6
0.1. UTILISATION DU MANUEL 6
0.1.1. IMPORTANCE DU MANUEL 6
0.1.2. CONSERVATION DU MANUEL 6
0.1.3. CONSULTATION DU MANUEL 6
0.1.4. SYMBOLES UTILISÉS 7
0.1.5. MÉTHODES DE MISE À JOUR DU MANUEL EN CAS DE MODIFICATIONS SUR LA MACHINE 7
0.2. NORMES POUR LA COMMANDE DES PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE ET DES CONSOMMABLES 7
0.3. NOTICES DE SÉCURITÉ 8
0.3.1. PRÉCAUTIONS ET NORMES D'UTILISATION 8
0.3.2. MISES EN GARDE GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ 8

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES 10
1.1. INTRODUCTION 10
1.2. UTILISATION PRÉVUE ET INTERDICTIONS 10
1.3. UTILISATEURS ET ZONES D'INTERVENTION 10
1.4. DESCRIPTION DE LA MACHINE 11
1.4.1. COMPOSANTS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DE LA MACHINE 11
1.5. ÉTATS DE LA MACHINE 12
1.5.1. MÉLANGE PRODUITS : DURÉE DE L'AGITATION 12
1.6. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 12
1.6.1. SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES 12
1.6.2. CLASSIFICATION DE L'APPAREIL ET NORMES DE RÉFÉRENCE 12
1.6.3. CONDITIONS D'UTILISATION 13
1.6.4. DIMENSIONS ET POIDS 13
1.6.5. CAPACITÉS DE PRODUCTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 13

2. DÉBALLAGE 14
2.1. MISES EN GARDE GÉNÉRALES 14
2.2. DIMENSIONS DE L'EMBALLAGE 14
2.3. DÉBALLAGE 14
2.4. VÉRIFICATION DU CONTENU 15

3. INSTALLATION 16
3.1. CHOIX DU LOCAL ET DU SUPPORT ADÉQUAT 16
3.2. PLAQUETTE D'IDENTIFICATION ET BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE 16
3.3. ALLUMAGE ET VÉRIFICATION 16

4. INSTRUCTIONS DE MÉLANGE/AGITATION DES PRODUITS 17
4.1. AGITATION D'UN PRODUIT 17
4.2. INTERRUPTION D'UN CYCLE D'AGITATION 17
4.3. EXTINCTION DU MÉLANGEUR 17
4.4. PRÉCAUTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ 17
4.5. CONTACT AVEC COLORANTS ET TEINTES MÈRES 18
4.5.1. MESURE GÉNÉRALES DE PREMIER SECOURS 18

5. ENTRETIEN ORDINAIRE ET RÉGLAGES 19
5.1. INTRODUCTION 19
5.2. ÉQUIPEMENT POUR L'ENTRETIEN 19
5.3. ENTRETIEN ORDINAIRE 19
5.3.1. NETTOYAGE ORDINAIRE 19
5.3.2. CONTRÔLE ET FONCTIONNEMENT DES MICRORUPTEURS 19
5.3.3. LUBRIFICATIONS 20
5.3.4. REMPLACEMENT DES FUSIBLES DU SECTEUR 20

6. MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE 21

7. CERTIFICATIONS 22
7.1. DÉCLARATION CE 22
7.2. TRAITEMENT EN FIN DE VIE - DIRECTIVE DEEE/WEE 23

Page laissée intentionnellement blanche

0. AVANT-PROPOS

0.1. UTILISATION DU MANUEL

0.1.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel contient les instructions de mise en service et utilisation du MINI MIXER.
Avant l'installation et la mise en service du système, il est essentiel de lire attentivement toutes les informations et les instructions reportées dans ce manuel, en focalisant votre lecture sur les paragraphes concernant les précautions et les dispositifs de sécurité.
Il convient de se rappeler que, en cas de survenance de difficultés ou inconvénients, le **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE Alfa S.r.l.** est à votre entière disposition pour tout renseignement ou intervention éventuelle.
Alfa S.r.l. se réserve le droit d'apporter des modifications sans préavis aux fins de l'amélioration de ses produits.
L'utilisation inappropriée du système peut entraîner l'annulation complète de la garantie.

0.1.2. CONSERVATION DU MANUEL

Aucune partie de ce manuel ne doit en aucun cas être enlevée, déchirée ou bien ajoutée.
Conserver le manuel à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

0.1.3. CONSULTATION DU MANUEL

Ce manuel se compose de :

- COUVERTURE AVEC IDENTIFICATION DU TYPE DE PRODUIT
- SOMMAIRE
- INSTRUCTIONS ET/OU REMARQUES CONCERNANT LE PRODUIT

La COUVERTURE contient les informations sur le modèle du produit objet du manuel.
Depuis le SOMMAIRE il est possible de repérer le CHAPITRE et le PARAGRAPHE contenant toutes les remarques traitant un sujet donné.
Toutes les INSTRUCTIONS ET/OU REMARQUES CONCERNANT LE PRODUIT ont le but de fournir les avertissements de sécurité, des procédures correctes et des compétences opérationnelles nécessaires à une utilisation et un entretien corrects du système.
Certaines illustrations introduites dans le manuel afin de simplifier la localisation des parties décrites, pourraient différer en partie du Système que vous avez acheté.

0.1.4. SYMBOLES UTILISÉS

Par la suite on décrit les symboles utilisés à l'intérieur de ce manuel pour identifier d'importantes signalisations concernant la sécurité et l'utilisation correcte de la machine.
Les mêmes symboles peuvent être appliqués sur la machine afin de signaler les zones de danger et la référence aux notices de sécurités reportées dans le manuel.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

	ATTENTION ! DANGER GÉNÉRIQUE
	ATTENTION ! TENSION DANGEREUSE
	ATTENTION ! RISQUE D'ÉCRASEMENT.
	CÂBLES AVEC MISE À LA TERRE **CE SYMBOLE INDIQUE LE POINT DE REPÈRE DE LA MISE À LA TERRE.**

0.1.5. MÉTHODES DE MISE À JOUR DU MANUEL EN CAS DE MODIFICATIONS SUR LA MACHINE

En cas de modification de la machine ou de ce manuel, il se peut qu'une mise à jour vous sera envoyée ; veuillez l'intégrer au Manuel version papier.

0.2. NORMES POUR LA COMMANDE DES PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE ET DES CONSOMMABLES

Pour un service rapide et précis, les commandes doivent être envoyées avec les indications suivantes :

- **Type de Machine** : reporté dans la plaquette.
- **Numéro de série** : reporté dans la plaquette.
- **Quantité** des pièces nécessaires.
- **Référence** de la pièce nécessaire.
- **Description** de la pièce nécessaire.

0.3. NOTICES DE SÉCURITÉ

0.3.1. PRÉCAUTIONS ET NORMES D'UTILISATION

La machine doit être installée dans un espace clos et conforme aux prescriptions environnementales reportées dans le paragraphe relatif.

	Ne pas installer la machine dans des milieux poussiéreux. Ne pas mettre la machine à proximité de sources de chaleur et sources de refroidissement excessives, sources d'eau, sources électromagnétiques et de fumées. La machine doit être placée sur un plancher complètement nivelé.
	Toujours s'assurer que le câble d'alimentation est intact sans coupures et fissures. En cas de dommages, remplacer le câble par une pièce de rechange d'origine.
	Le niveau sonore produit par la machine est inférieur à 70 DB (mesuré à une distance de 1 m et à une hauteur de 1,60 m depuis le sol). La valeur susmentionnée peut être dépassée dans des milieux de travail particuliers. Au cas où le bruit auquel l'opérateur est exposé tous les jours serait à peu près supérieur à 85 DB, il est essentiel d'adopter des dispositifs de protection des oreilles efficaces comme requis par les normes 86/188/CEE.

0.3.2. MISES EN GARDE GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

	Le MINI MIXER est conforme à tous les exigences de sécurité prévues par les principales normes européennes et extra-européennes. En tout cas, nous conseillons le lire avec attention les indications aux pages suivantes, où l'on décrit les situations de danger potentiel et les précautions à appliquer.
	La machine est équipée de portes et dispositifs de protection contre l'accès aux parties mécaniques et électriques dangereuses. Il est recommandé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité selon les instructions de ce manuel. En cas de panne des systèmes de sécurité, éteindre la machine et demander l'intervention du service d'assistance.
	Parties sous tension élevée - Risque d'électrocution Depuis la zone Utilisateur il n'est pas possible d'accéder à des parties sous tension élevée. Tous les circuits sous tension élevée sont en effet situés dans des zones clôturées et protégées par des cloisons fixes. Les parties internes sous tension dangereuse accessibles par l'opérateur d'entretien sont protégées contre les contacts directs avec les pièces dangereuses ayant un niveau de protection IP 2X ou supérieur. Les pièces dangereuses sont marquées avec le symbole à côté.
	Pièces mécaniques dangereuses - Risque d'écrasement ou de rester piégés. Les parties mobiles internes sont accessibles uniquement par le personnel technique. Faire attention à ne pas introduire les mains dans les zones de travail. Garder les cheveux relevés pour éviter tout risque qu'ils restent piégés dans la machine. Pour cette raison tenir à l'écart de la machine les objets libres tels que cravates, colliers, pendentifs ou similaires.
	Parties sous température élevée - Risque de brûlure La machine ne prévoit pas de composants ou zones caractérisées par des températures élevées pouvant représenter un danger pour l'utilisateur, l'opérateur d'entretien ou le technicien. Les zones comportant ce danger en conditions anormales sont marquées par un symbole à côté.
	Pièces inflammables - Risque d'incendie La machine se compose de matériaux non propagateurs de flamme afin de minimiser le risque d'incendies. Il convient toutefois d'installer la machine dans des milieux avec une aération suffisante et conformes aux exigences d'installation prévues par le fabricant. Ne pas laisser à l'intérieur de la machine des matériaux, liquides ou des objets étrangers pouvant augmenter le risque et la propagation de l'incendie.

	Il est interdit de modifier les protections externes et internes de la machine. En cas de besoin, contacter l'Assistance Technique de Alfa. Alfa Srl se dégage de toute responsabilité pour les dommages pouvant découler du non respect des instructions susmentionnées. En cas d'anomalie de fonctionnement, s'adresser à l'assistance technique.
	CONNEXION DE MISE À LA TERRE Point de connexion du conducteur de terre de protection. Toujours s'assurer que les conducteurs de mise à la terre de couleur jaune-verte sont correctement fixés au point de mise à la terre indiqué par le symbole à côté. NE JAMAIS RETIRER LES CONNEXIONS DE MISE À LA TERRE. En cas de dommage aux conducteurs éteindre la machine et contacter immédiatement le service d'assistance technique.

EN CAS D'UTILISATION DE L'APPAREIL AUTRE QUE CELLES SPÉCIFIÉES PAR LE FABRICANT, LA PROTECTION PRÉVUE POURRAIT EN RÉSULTER ALTÉRÉE

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. INTRODUCTION

Le Minimixer est conçu pour mélanger des échantillons de peinture de 100cc produits par le Color Tester Alfa ou la Color Lab. Sa conception prévoit exclusivement l'utilisation de pots homologués (par ex. Superfos 160ml D69mm).

1.2. UTILISATION PRÉVUE ET INTERDICTIONS

La machine a été conçue pour mélanger des récipients pré-définis de peintures liquides à l'eau homologués par Alfa. Toute utilisation autre que celles visées dans le présent manuel est strictement interdite.

NE PAS UTILISER DE RÉCIPIENTS DE PEINTURES OU COLORANTS NON APPROUVÉS PAR LE FABRICANT

AVANT TOUTE INSTALLATION VÉRIFIER LA CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES ET AUX CONDITIONS D'UTILISATION PRÉVUES PAR LE FABRICANT.

L'appareil n'est pas destiné à l'utilisation de la part de personnes (enfants compris) avec capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou bien dépourvues d'expérience ou connaissance, à moins qu'elles aient reçu, par le biais d'une personne responsable de leur sécurité, une surveillance ou des instructions concernant l'usage de l'appareil.
Les enfants doivent être surveillés afin d'éviter toute interaction avec l'appareil.

1.3. UTILISATEURS ET ZONES D'INTERVENTION

La machine prévoit trois différentes typologies d'utilisation :

- UTILISATEUR : utilisateur accédant à la machine pour mélanger les échantillons de couleur ;
- OPÉRATEUR D'ENTRETIEN : utilisateur chargé des interventions d'entretien ordinaire, telles que le nettoyage de la machine et la vérification des capteurs de sécurité ;
- TECHNICIEN : utilisateur expérimenté et autorisé intervenant pour la résolution des pannes et entretien extraordinaire.

Pour identifier les différentes zones d'intervention veuillez considérer les définitions suivantes :

- ZONE UTILISATEUR : zone de la machine à laquelle l'utilisateur peut accéder pour la production d'un échantillon de couleur. Elle comprend les commandes d'allumage et extinction et les parties internes pour le positionnement et le retrait de l'échantillon ;
- ZONE OPÉRATEUR D'ENTRETIEN : zone à l'intérieur de la machine accessible au moyen de l'ouverture des portes mobiles pouvant demander l'utilisation d'une clé. Elle correspond aux zones où il est possible d'exécuter des opérations d'entretien ordinaire (nettoyage du compartiment d'agitation) ;
- ZONE ENTRETIEN (USAGE TECHNICIEN) : zones à l'intérieur de la machine auxquelles il est impossible d'accéder au moyen d'une clé seule mais qui demandent l'utilisation d'autres outils (par ex. : parties à l'intérieur des protections fixes, telles que courroies de transmission, moteur et organes relatifs, parties électriques) .

1.4. DESCRIPTION DE LA MACHINE

Le paragraphe illustre les principaux composants extérieurs et intérieurs de la machine et en décrit la fonction.

1.4.1. COMPOSANTS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DE LA MACHINE

Composants extérieurs :

- Porte ouvrable (1) : pour l'accès au support des échantillons de couleur à mélanger. Elle se compose d'une partie en plexiglas permettant à l'opérateur la vision des échantillons sous agitation placés à l'intérieur.
- Bouton de START/STOP (2) : situé sur la partie avant de la machine, il permet le démarrage et l'arrêt du cycle d'agitation. Une DEL de signalisation de l'état machine en temps réel est intégrée au bouton.
- Tableau électrique arrière : il contient la prise de connexion au réseau électrique (3), le fusible de protection (4) et l'interrupteur d'allumage/extinction de la machine (5).
- Le meuble (6) de support optionnel.

Composants Internes :

- Capteur de sécurité (7) : il contrôle la fermeture correcte de la porte ouvrable et empêche toute commande de cycle d'agitation avec la porte ouverte.
- Support des échantillons couleurs (8) : il se compose de 3 supports circulaires où introduire les pots à mélanger.
- Aimant fermeture porte (9).

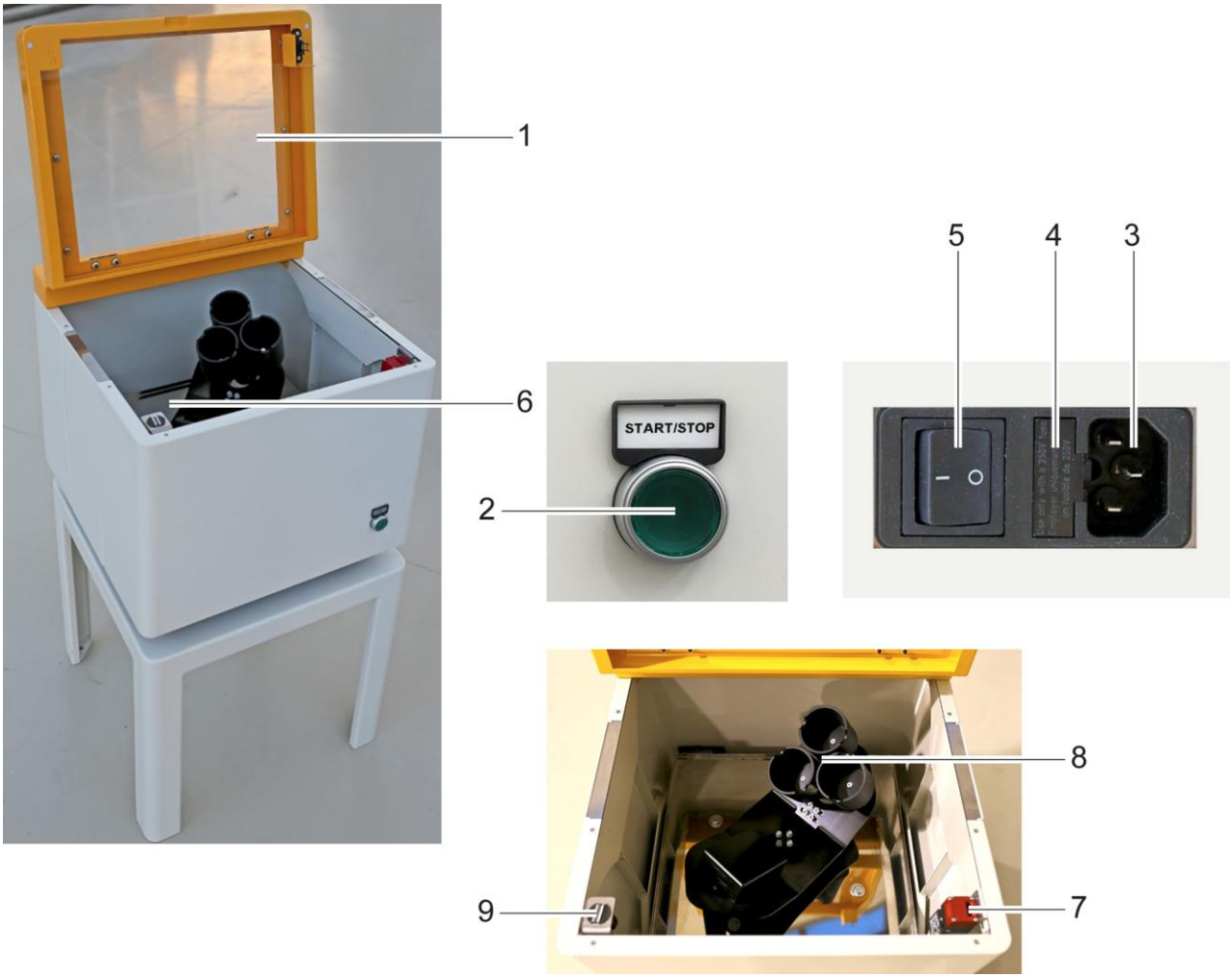

1.5. ÉTATS DE LA MACHINE

Les états de la machine sont indiqués par le témoin DEL intégré dans le bouton de START/STOP :

TÉMOIN VERT ALLUMÉ FIXE : Machine allumée en stand-by prête au fonctionnement.
TÉMOIN CLIGNOTANT EN STAND-BY : alarme machine demandant l'intervention du service d'assistance technique.
TÉMOIN VERT CLIGNOTANT DURANT L'UTILISATION : agitation en cours (attendre la fin du cycle de travail).

1.5.1. MÉLANGE PRODUITS : DURÉE DE L'AGITATION

La durée du cycle d'agitation est pré-définie à l'usine et peut être de :
- 30 secondes ;
- 45 secondes ;
- 60 secondes ;
- 90 secondes.

Cet intervalle de temps ne peut être modifié par l'utilisateur mais exclusivement par un personnel technique expérimenté.

1.6. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

1.6.1. SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES

Alimentation	100-240Vca 50/60Hz
Puissance absorbée	120W max
Fusibles 5X20 mm	T 1,6A – 250Vca
Niveau de bruit Service	Inférieur à 70 dB (A)

1.6.2. CLASSIFICATION DE L'APPAREIL ET NORMES DE RÉFÉRENCE

Catégorie de surtension	II Voir Note (1)
Classification Protection	IP 20
Classe de l'appareil	I Voir Note (2)
Normes de référence	UNI EN ISO 12100 IEC EN 60335-1 IEC EN 60204-1 IEC EN 55022 IEC EN 55024 IEC EN 61000-3-2 IEC EN 61000-3-3 UL 1450
Niveau de bruit aérien	Inférieur à 70 dB (A)

Note (1) :
Appareil protégé contre les surtensions jusqu'à 1500V. Pour les lignes d'alimentation soumises aux transistors avec pointes de tension > 1500V il est recommandé l'usage de dispositifs de protection extérieurs prévus à cet effet.

Note (2)
APPAREIL DE CLASSE I :
Appareil équipé de protection contre l'électrocution au moyen de :
- système d'ISOLATION PRINCIPALE, et aussi
- par le biais d'un dispositif pour brancher au CONDUCTEUR DE TERRE DE PROTECTION, dans l'installation électrique de l'établissement, les conducteurs susceptibles d'atteindre des TENSIONS DANGEREUSES en cas de panne du système d'ISOLATION PRINCIPALE.

1.6.3. CONDITIONS D'UTILISATION

Température de service	+5 ÷ +35°C
Humidité Relative	30% ÷ 90% sans eau de condensation
Température de stockage	-25 ÷ +55°C
Altitude	2000 m

1.6.4. DIMENSIONS ET POIDS

Hauteur	450 mm (±15mm)
Largeur	480 mm
Profondeur	480 mm
Poids à vide	60 Kg

1.6.5. CAPACITÉS DE PRODUCTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Capacité de production	Jusqu'à 3 pots de 100cc par de temps d'agitation égaux à 30, 45, 60 ou 90 secondes

2. DÉBALLAGE

2.1. MISES EN GARDE GÉNÉRALES

La machine est emballée sur une palette en bois et couverte avec des protège-angles et du carton ondulé à triple cannelure afin d'éviter tout dommage pendant le transport.
Tous les accessoires en dotation sont contenus à l'intérieur de la caisse.

2.2. DIMENSIONS DE L'EMBALLAGE

Hauteur sur palette	650mm
Largeur palette	550mm
Profondeur palette	550mm
Poids	65 Kg

	ATTENTION : **N'EFFECTUER AUCUNE OPÉRATION SANS LA LECTURE PRÉALABLE ET ATTENTIVE DU MANUEL ENTIER.**
	ATTENTION : **LES MOUVEMENTS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS À L'AIDE DE MOYENS DE LEVAGE APPROPRIÉS OU À L'AIDE D'AU MOINS DEUX OPÉRATEURS.**
	NOTE : **NE PAS DISPERSER L'EMBALLAGE DE LA MACHINE DANS LA NATURE, S'ADRESSER AUX CENTRES DE TRI APPROPRIÉS.**

2.3. DÉBALLAGE

Pour extraire le mélangeur et le support relatif (si présent) de son emballage, procéder de la manière suivante :
- Enlever les feuillards ;
- Ouvrir le carton et retirer les cales en polyuréthane présentes ;
- En présence d'au moins 2 opérateurs il est possible de soulever le mélangeur en ouvrant le couvercle supérieur et en le saisissant par les parties métalliques de la caisse ;
- Dans le cas contraire, le déballer complètement.

	Le mélangeur a un poids de 60 kg et son déplacement doit être effectué à l'aide de plusieurs opérateurs ou par des moyens de levage adéquats.

2.4. VÉRIFICATION DU CONTENU

Une fois l'emballage retiré, vérifier que tous les composants sont à leur place et que la machine ne présent aucun dommage ou anomalie visible aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.
Vérifier la présence de tous les accessoires suivants :

- Câble d'alimentation (1) ;
- Manuel d'utilisation (2) ;
- Kit fusibles de rechange (3).

3. INSTALLATION

3.1. CHOIX DU LOCAL ET DU SUPPORT ADÉQUAT

L'installation de la machine doit être effectuée dans des milieux surveillés et conformes aux prescriptions.
Placer le Minimixer au sol ou bien sur un support stable et en mesure de soutenir le poids de la machine et les contraintes mécaniques pendant l'utilisation.

NE PAS INSTALLER LA MACHINE À L'EXTÉRIEUR OU ELLE PUISSE SUBIR LES EFFETS DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES.

NE PAS INSTALLER ET UTILISER L'APPAREIL DANS DES ZONES AVEC LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE DE JETS D'EAU.

INSTALLER LA MACHINE À UNE DISTANCE DE 5-10CM DES PAROIS PLUS PROCHES ET VÉRIFIER QUE LE MILIEU PERMET UNE OUVERTURE AISÉE DE LA PORTE SUPÉRIEURE.

3.2. PLAQUETTE D'IDENTIFICATION ET BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Vérifier que l'équipement est conforme aux exigences électriques reportées dans la plaquette d'identification de la machine, ensuite brancher le câble d'alimentation à la prise de courant.

- Model : modèle de la machine
- Type : type de machine
- Vnom : tension d'Alimentation
- Hz : fréquence du Réseau
- Imax : courant absorbé
- SN : numéro de série
- Made in Italy : année de fabrication
- Fuse Rate : valeur fusible

La machine est équipée d'un câble d'alimentation détachable pour la connexion au réseau électrique.
Brancher la machine au réseau en utilisant exclusivement le câble fourni en dotation.
Toujours vérifier que la tension du réseau est compatible avec celle de la plaquette.

	UTILISER UNIQUEMENT DES CÂBLES D'ALIMENTATION AYANT UNE LONGUEUR PAS SUPÉRIEURE À 4,6 M, DE TYPE SVT OU SJT, 3X18 AWG 10 A, ÉQUIPÉS DE FIL DE MISE À LA TERRE.

Pour assurer le bon fonctionnement de la machine et un niveau de sécurité de l'opérateur maximal, il est essentiel que la machine soit branchée à la terre. S'assurer que le système est relié à une alimentation ayant une mise à la terre efficace.

	ATTENTION RELIER UNIQUEMENT AUX SYSTÈMES ÉQUIPÉS DE CIRCUIT DE MISE À LA TERRE CONFORME AUX NORMES D'ÉQUIPEMENT NATIONALES.

3.3. ALLUMAGE ET VÉRIFICATION

Connecter le câble d'alimentation fourni en dotation à la prise du panneau arrière, ensuite le brancher à une prise électrique adéquate.
Placer l'interrupteur d'allumage situé sur le panneau électrique sur ON.

Après l'allumage, l'opérateur chargé de l'installation de la machine peut exécuter un cycle d'essai comme reporté au Chap.4, en vérifiant le fonctionnement correct des sécurités et des commandes.

4. INSTRUCTIONS DE MÉLANGE/AGITATION DES PRODUITS

4.1. AGITATION D'UN PRODUIT

Pour mélanger/agiter les produits il faut exécuter la procédure suivante :

- Allumer le MiniMixer à l'aide de l'interrupteur présent sur le panneau électrique arrière (le témoin vert du bouton START/STOP sera allumé) ;
- Ouvrir la porte supérieure ;
- Positionner jusqu'à 3 pots dans les logements prévus.

	S'ASSURER QUE LES RÉCIPIENTS SONT PARFAITEMENT SCELLÉS ET QU'ILS N'ONT SUBI AUCUN DOMMAGE OU CHOC. **NE PAS INSÉRER DANS LES COMPARTIMENTS À POTS DES OBJETS AUTRES QUE LES POTS HOMOLOGUÉS !**

- Renfermer la porte supérieure ;
- Appuyer sur le bouton START ;
- Attendre que le mélangeur soit complètement à l'arrêt avant d'ouvrir la porte et retirer les échantillons mélangés (pendant l'agitation la DEL verte clignote, tandis qu'à la fin la machine revient dans l'état de stand-by avec la DEL allumée fixe) ;
- Renfermer la porte supérieure.

Attention : NE PAS agiter des récipients qui ont déjà été ouverts. Le scellage pourrait en résulter altéré en causant des déversements de colorant.

AVVERTISSEMENT : Pendant l'agitation de l'échantillon des déversements de peinture peuvent survenir à cause de la présence d'un défaut de fabrication, moindre aussi, du pot ou du couvercle.

NOTE : Si nécessaire, appuyer sur le bouton START/STOP pour interrompre le cycle de travail et arrêter l'agitation avant l'échéance du temporisateur.

NE JAMAIS OUVRIR LA PORTE SI L'AGITATEUR EST EN FONCTION.

ALFA SRL NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE POUR TOUT DOMMAGE ÉVENTUEL DÛ AUX OBJETS OU PERSONNES DÉCOULANT DE PERTES ACCIDENTELLES DE COLORANTS, AUX VICES DE FABRICATION DES RÉCIPIENTS OU À UNE UTILISATION ERRONÉE OU INAPPROPRIÉE DU MÉLANGEUR.

4.2. INTERRUPTION D'UN CYCLE D'AGITATION

Il est possible d'interrompre l'agitation à tout instant en appuyant à nouveau sur le bouton de START/STOP.
Dans ce cas l'agitateur est arrêté même si le temps d'agitation pré-défini n'est pas encore écoulé.
Pour des raisons de sécurité le déplacement de l'agitateur s'interrompt immédiatement lors de l'ouverture d'une porte pendant un cycle.

4.3. EXTINCTION DU MÉLANGEUR

Pour éteindre la machine, commuter l'interrupteur principal sur « O » et déconnecter le câble d'alimentation de la prise.

REMARQUE : pour mettre la machine hors tension, il ne suffit pas de commuter l'interrupteur d'alimentation, il faut également débrancher le connecteur du câble d'alimentation de la machine.

4.4. PRÉCAUTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

La machine n'a aucun risque pour l'opérateur.
Pendant l'utilisation et l'agitation la porte supérieure doit rester fermée et n'être pas ouverte tant que la rotation de l'agitateur est en cours. En cas d'ouverture pendant l'agitation, un circuit de freinage d'urgence provoque l'arrêt complet des parties en mouvement dans 1 seconde environ. Il est strictement interdit d'introduire les mains ou tout autre objet dans le compartiment d'agitation avant que le mouvement n'ait pas été complètement arrêté.

4.5. CONTACT AVEC COLORANTS ET TEINTES MÈRES

Faire attention en cas de déversement de produits, pertes des circuits ou pendant la phase de nettoyage et entretien.
Le contact avec les produits (colorants ou teintes mères) peut causer des irritations ou lésions sans appliquer les précautions nécessaires.
En cas de nécessité, toujours se référer à la fiche de sécurité du liquide en question, disponible auprès du gérant.

4.5.1. MESURE GÉNÉRALES DE PREMIER SECOURS

En cas de contact avec les yeux : contrôler et retirer toutes lentilles de contacts. Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau et savon.
Ingestion : consulter immédiatement un médecin et lui montrer le conteneur, l'étiquette ou la fiche de sécurité du produit. Maintenir la personne atteinte au chaud et au repos. Ne pas induire le vomissement.

5. ENTRETIEN ORDINAIRE ET RÉGLAGES

Ce chapitre décrit les opérations à effectuer par intervalles réguliers afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine.

LES OPÉRATIONS DÉCRITES DANS CE CHAPITRE DEMANDENT L'ACCÈS AUX ZONES D'ENTRETIEN DANGEREUSES. L'ACCÈS À LA ZONE D'ENTRETIEN EST RÉSERVÉ AU PERSONNEL FORMÉ ET AUTORISÉ.

AVANT D'ENTAMER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DÉBRANCHER LA FICHE D'ALIMENTATION DE LA PRISE ÉLECTRIQUE.

IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE DE SORTE QUE LA FICHE SOIT TOUJOURS VISIBLE PAR L'OPÉRATEUR DURANT L'INTERVENTION DE MAINTENANCE.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE RETIRER LES CARTERS ET ALTÉRER LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DU SYSTÈME.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN NE SONT PAS DES OPÉRATIONS POUR ENFANTS HORS DE LA SURVEILLANCE D'UN ADULTE.

5.1. INTRODUCTION

Les paragraphes suivants illustrent les interventions d'entretien ordinaire à la charge de l'opérateur. En particulier, les opérations concernant le nettoyage et le contrôle des dispositifs de sécurité pour l'utilisateur.

5.2. ÉQUIPEMENT POUR L'ENTRETIEN

La liste des accessoires nécessaires à effectuer les opérations d'entretien est reportée par la suite :
- Papier absorbant, chiffon propre/éponge ;
- Spatule en plastique.

5.3. ENTRETIEN ORDINAIRE

Le tableau suivant reporte le plan des opérations d'entretien recommandées par Alfa.

INTERVENTION	FRÉQUENCE
Nettoyage ordinaire	Hebdomadaire
Contrôle du fonctionnement des microrupteurs	Quotidienne (en cas d'utilisation)
Lubrifications	Aucune
Remplacement des fusibles	Le cas échéant

5.3.1. NETTOYAGE ORDINAIRE

Vérifier périodiquement l'absence de tout déversement de colorants sur les organes de sécurité ou sur les microrupteurs de sécurité. Si nécessaire, nettoyer les composants concernés à l'aide d'une spatule ou d'une brosse. Notamment :
- Retirer les résidus de colorant encore frais à l'aide d'un chiffon sec ou du papier absorbant ;
- Retirer les résidus de peinture séchée en les éliminant à l'aide d'un chiffon sec ou à l'aide d'un aspirateur.

Nettoyer les parties mécaniques et les composants électriques ci-dessous :
- Parois internes de la machine, où on constate la présence de déversements de couleur dûs à l'agitation de l'échantillon en pots endommagés ou demi-ouverts ;
- Organes de mouvement mécanique, tels que le moteur électrique, la courroie de transmission, les engrenages, les poulies et les supports ;
- Câblages et microrupteurs de sécurité (si sales, ces derniers pourraient ne pas fonctionner, et donc ne pas effectuer le contrôle de la fermeture correcte de la porte supérieure pendant le cycle de travail).

5.3.2. CONTRÔLE ET FONCTIONNEMENT DES MICRORUPTEURS

Vérifier le fonctionnement correct du dispositif de sécurité chargé du contrôle de l'ouverture de la porte supérieure. En cas d'anomalies, s'adresser à l'assistance technique.
Toujours vérifier l'absence de déversement de peintures ou d'autres liquides sur l'interrupteur, notamment sur les trous d'accès de la clé de sécurité.

5.3.3. LUBRIFICATIONS

Pour ce qui concerne l'entretien ordinaire le Minimixer ne demande aucune intervention de lubrification programmée à la charge d'un OPÉRATEUR D'ENTRETIEN.

5.3.4. REMPLACEMENT DES FUSIBLES DU SECTEUR

En cas de dysfonctionnement ou problèmes du réseau, les fusibles de sécurité du réseau pourraient couper le courant.
Les fusibles sont logés dans le porte-fusible intégré dans la prise avec interrupteur situé sur le panneau arrière (voir chap. 1 – TABLEAU ÉLECTRIQUE).
Pour le remplacer retirer la fiche de puissance et ouvrir le siège du porte-fusible en faisant levier dans la fente correspondante avec un tournevis à tête plate.
Soulever le porte-fusible jusqu'à le pouvoir déposer à la main.

	UTILISER UNIQUEMENT DES FUSIBLES CONFORMES AU TYPE ET À LA VALEUR NOMINALE REPORTÉS DANS LA PLAQUETTE D'IDENTIFICATION (PAR. 3.2). **Spécifications des fusibles :** **EU - Approbation IEC 60127** **US - Approbation UL248-1 et UL248-14**

	ATTENTION **LE FUSIBLE DOIT ÊTRE REMPLACÉ AVEC LA MACHINE ÉTEINTE ET CÂBLE D'ALIMENTATION DÉBRANCHÉ DU RÉSEAU.**

6. MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE

La maintenance extraordinaire demande l'accès aux zones de service et elle est réservée au personnel technique spécialisé.

- Réparation ou remplacement des éléments endommagés ;
- Contrôle ou remplacement courroie d'entraînement.

POUR TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE S'ADRESSER À UN CENTRE D'ASSISTANCE AUTORISÉ.

L'opérateur technique spécialisé est autorisé à la dépose des carters et à effectuer des interventions de maintenance extraordinaire et des opérations de dépannage.

AVANT D'ACCÉDER À LA ZONE DE SERVICE ET EN GÉNÉRAL AVANT DE RÉALISER UNE QUELCONQUE OPÉRATION DE REMPLACEMENT/RÉPARATION, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉBRANCHER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE LA PRISE SECTEUR. IL EST ÉGALEMENT RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE DE SORTE QUE LA FICHE SOIT TOUJOURS VISIBLE PAR L'OPÉRATEUR DURANT L'INTERVENTION DE MAINTENANCE.

ALFA DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PROBLÈMES OU DE DYSFONCTIONNEMENTS DE LA MACHINE QUI SERAIENT LA CONSÉQUENCE D'UNE NON-EXÉCUTION OU D'UNE EXÉCUTION ERRONÉE DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE.

7. CERTIFICATIONS

7.1. DÉCLARATION CE

CE	Les appareils sont conformes aux Directives européennes suivantes : 2006/42/CE, 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE.

alfa
COLORPAINT DISPENSER

DECLARATION OF 'CE' CONFORMITY

The manufacturer **Alfa Srl** - Via Caduti di Ustica, 28 - 40012 Calderara di Reno - Bologna - Italy,
DECLARES UNDER SOLE RESPONSABILITY THAT THE STIRRING SYSTEMS

MODEL

MINIMIXER

TO WHICH THIS DECLARATION REFERS, ARE IN CONFORMITY WITH THE FOLLOWING EUROPEAN UNION DIRECTIVES:

N° 2006/42/EC	of 17 May 2006 on machinery, replacing Directive 98/37/EC
N° 2014/35/UE	of 26 February 2014 on the harmonisation of the laws of the Member States relating relating to electrical equipment designed for use within certain voltage limits
N° 2014/30/UE	of 26 February 2014 on the harmonisation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility, replacing Directive 2004/108/EC
N° 2011/65/EU	of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment (recast), replacing Dir. 2002/95/EC

AND WITH PARTICULAR REFERENCE TO THE FOLLOWING IEC STANDARDS:

EN ISO12100	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment
EN 60204-1	Electrical equipment of machines – safety of machinery
IEC EN 60335-1	Household and similar electrical appliances - Safety
EN 55014-1+A1+A2	Requirements for household appliances, electric tools and similar apparatus. Emission
EN 55014-2+A1+A2	Requirements for household appliances, electric tools and similar apparatus. Immunity
EN 61000-3-2	Harmonic current emissions
EN 61000-3-3	Voltage fluctuations and flicker
EN 61000-4-2	Electrostatic discharge immunity
EN 61000-4-3	Immunity to Radio frequency electromagnetic fields
EN 61000-4-4	Immunity to Fast voltage transients on Power AC line and serial data line
EN 61000-4-5	Immunity to surge
EN 61000-4-6	Immunity to conducted disturbances, induced by radio-frequency fields
EN 61000-4-11	Immunity to voltage dips, short interruptions and voltage variations

PLACE AND DATE	Calderara di Reno, April 20, 2016	
NAME	Marco ROSSETTI	SIGNATURE
POSITION	President	

Person authorised to compile the technical file:
Mr Marco ROSSETTI
Via Caduti di Ustica 28 - Calderara di Reno (BO) - Italy

Last two digits of the year in which the CE marking was affixed: 15

Alfa S.r.l.
Headquarters: Via Caduti di Ustica, 28 I-40012 – Calderara di Reno (BO), Italy
Tel. +39 (0)51 0828494 **Fax** +39 (0)51 0823283
Registered Office: Via Santa Chiara, 2 I- 40137 – Bologna, Italy
VAT: IT-03364471205 – REA BO: 513367 – Shared Capital € 500.000,00 f.p.
Website: www.alfadispenser.com - E-mail: info@alfadispenser.com - Certified e-mail: alfa14srl@legalmail.it

Traduction de la déclaration d'origine

7.2. TRAITEMENT EN FIN DE VIE - DIRECTIVE DEEE/WEE

Ce produit est conforme à la Directive 2012/19/UE concernant les déchets des appareils électriques et électroniques ayant abrogé la Dir. 2002/96/CE.

	Le symbole appliqué sur l'appareil ou sur l'emballage indique que l'appareil, à la fin de sa durée de vie, ne doit pas être traité en tant que déchet générique mais il doit être confié à un centre de tri collectif pour appareillages électriques et électroniques prévus par l'Administration Publique. Pour l'élimination de cet appareil l'utilisateur peut également contacter le fabricant pour des renseignements ponctuels concernant le tri collectif correct pour l'appareil à la fin de sa durée de vie. Le tri collectif approprié aux fins des procédés de recyclage, traitement et élimination éco-compatibles de l'appareil, contribue à éviter les effets nuisibles pour l'environnement et la santé de l'homme, et favorise le recyclage des matériaux dont le produit se compose. Pour cette raison, l'engagement de chaque citoyen à cet égard représente un devoir aussi bien moral que civil. Toute pratique abusive dans l'élimination du produit de la part du détenteur sera punie par les amendes administratives prévues par les normes en vigueur. Pour l'emballage et la manutention de la machine en toute sécurité, il est recommandé d'utiliser une palette pour MINI MIXER, équipée des points de fixation nécessaires (voir chap. 2). Tous les mouvements doivent être effectués par un chariot industriel ou un transpalette ayant une portée adéquate.

Alfa Srl
Headquarters:
Via Caduti di Ustica, 28
I-40012 – Calderara di Reno (BO), Italy
Tel. +39 (0)51 0828494
Fax +39 (0)51 0823283
Registered Office:
Via Santa Chiara, 2
I- 40137 – Bologna, Italy
VAT: IT-03364471205 – REA BO: 513367
Shared Capital € 500.000,00 f.p.
Website: www.alfadispenser.com
E-mail: info@alfadispenser.com

Timbro rivenditore Sales Mark